

Baleines Greenpeace battu sur son terrain

**EMMANUEL
GRENIER**

La Commission baleinière internationale (CBI) vient d'adopter à une courte majorité, une résolution condamnant le moratoire de 1982 sur la chasse à la baleine. Cette décision marque un important revers pour Greenpeace qui avait fait de l'interdiction de la chasse à la baleine son premier coup d'éclat.

La Commission baleinière internationale (CBI) qui se réunissait à Saint-Kitts-et-Nevis le 18 juin 2006, vient d'adopter à une courte majorité, une résolution condamnant le moratoire de 1982 sur la chasse à la baleine. Cette motion accuse les baleines de décimer le poisson et qualifie les organisations non gouvernementales de « menace » pour l'environnement. Cette décision marque un important revers pour Greenpeace qui avait fait de l'interdiction de la chasse à la baleine son premier coup d'éclat. Durant toute la décennie 70, l'organisation écologiste avait œuvré sans relâche pour imposer un moratoire total de la pêche au cétacé, parvenant à ses fins par des méthodes peu recommandables dont nous révélons ici quelques détails.

La CBI a été fondée en 1946, suite à un traité entre les nations qui pratiquaient la chasse à la baleine, afin d'éviter qu'un trop grand nombre de prises ne viennent diminuer le stock des baleines dans le monde. Les principales nations membres étaient, et sont encore, le Japon, l'Islande, la Norvège et la Russie (auparavant l'URSS). Toute autre nation pouvait rejoindre la CBI, à condition d'adhérer à la déclaration de 1946 et de payer une adhésion de 20 000 dollars (100 000 dollars aujourd'hui), ainsi que d'assurer les frais de représentation lors des conférences. Pour pouvoir instaurer un moratoire total sur la chasse à la baleine, il fallait avoir une majorité des deux tiers dans la CBI qui comptait 17 membres au début des années 80. Au vu des forces en présence, c'était impossible. Ce que Greenpeace et son dirigeant David McTaggart imaginent alors, c'est de faire adhérer des petites nations manipulables

et atteindre ainsi cette majorité des deux tiers. Pour ce faire, McTaggart recrute en 1978 un biologiste colombien, spécialiste des mammifères marins, Francisco Palacio. Sur les ordres de Greenpeace et du WWF, il organise un comité secret destiné à acheter les adhésions nécessaires. Il témoigne ainsi dans le fameux film de Magnus Gudmunsson consacré à Greenpeace : « *Je ne me rappelle plus exactement les chiffres, mais je vous dirais que nous avons dépensé en tout plusieurs millions de dollars, peut-être quatre ou cinq.* » Palacio n'est plus aujourd'hui consultant de Greenpeace. Il travaille à l'Université de Miami et estime que les baleines ne sont plus du tout en danger. Il a choisi de parler sur les méthodes employées pour mettre en place le moratoire au niveau mondial, propos qu'il semble toutefois regretter puisqu'il proclame désormais que son témoignage lui a été arraché et qu'il a été manipulé.

**L'INTERDICTION DE
LA CHASSE À LA
BALEINE EN 1982
A ÉTÉ LE PREMIER
COUP D'ÉCLAT DE
GREENPEACE**

Parmi les pays qui ont adhéré à la CBI au début des années 80, on peut soupçonner les pays suivants d'avoir succombé aux arguments de Greenpeace : Antigua et Barbuda (1982), le Costa Rica (1981), l'Allemagne (1982), la Suisse (1980), le Kenya (1981), Monaco (1982), Oman (1980), Ste Lucie (1981), St Vincent et les îles Grenadines (1981), le Sénégal (1982).

Palacio lui-même représenta Sainte-Lucie lors des conférences de la CBI. Pendant que les agents de Greenpeace siègent à la commission, les hauts fonctionnaires de ces pays sont envoyés en vacances luxueuses à travers le monde. Le prix de chacun de ces voyages est estimé par Palacio à 15 000 € de nos euros actuels. Et cela marche : en 1982, la CBI se réunit à Brighton. Le nombre

de membres est passé de 17 à 37, avec tous ces nouveaux membres qui n'avaient jamais démontré auparavant le moindre intérêt pour les questions baleinières. Il faut désormais 25 voix pour faire passer un moratoire. Il y en aura 25 dont les nouveaux membres recrutés par Palacio. Greenpeace bien entendu a toujours nié avoir pratiqué la corruption. Ils ont d'ailleurs gagné un procès en Allemagne contre des journaux ayant repris le témoignage de Palacio. C'est au cours de ce procès que Palacio s'est rétracté. Il faut souligner que les quatre à cinq millions de dollars dépensés entre 1978 et 1982 par Greenpeace représentent pour l'époque des sommes considérables, d'autant plus qu'ils ne revendiquent alors que 20 000 adhérents dans le monde entier. Le budget annuel déclaré était alors inférieur au million de dollar. Après le vote du moratoire, le nombre des adhérents passera à 300 000 en 1982.

Ironie de l'histoire, Greenpeace a accusé

à plusieurs reprises le Japon et ses alliés d'avoir acheté les votes de petits pays des Antilles ayant récemment rejoint la CBI. Depuis 1998, 19 pays sont devenus membres de la commission qui compte aujourd'hui 70 membres. Maintenant que nous connaissons de l'intérieur, grâce à Palacio, le fonctionnement de l'opération entre 1978 et 1982, nous pouvons en inférer le fonctionnement actuel. Il est fort possible que le Japon ait tenté de surenchérir auprès de ces pays, d'autant plus que l'adhésion doit être renouvelée chaque année. On imagine le poids que cela représente pour le budget d'un pays de 100 000 habitants et on voit mal l'intérêt que l'adhésion à la CBI peut représenter pour ceux-ci. Si Greenpeace pousse aujourd'hui des cris d'orfraie, c'est sans doute qu'elle estime que le Japon et la Norvège, qui ne sont pas pauvres, ont les moyens d'arriver aux 53 voix nécessaires pour lever le moratoire. L'arroseur arrosé ?

Pétition pour l'interdiction des volcans !

Mais que font les écologistes ! Personne ne réagit à cet énorme désastre écologique qui a lieu devant nos yeux : un volcan en Alaska est entré en éruption et crache des tonnes et des tonnes de gaz nocifs (bien plus que ce que l'activité humaine ne peut produire !).

Parmi les composants de ces gaz, on retrouve l'eau, l'hydrogène, l'azote, le chlore, le monoxyde de carbone, les chlorures de sodium et de potassium sublimés. L'acide chlorhydrique, l'anhydride sulfureux et le gaz carbonique s'échappent surtout quand l'éruption diminue. L'ammoniaque, l'hydrogène sulfuré, le carbonate d'ammonium sont également émis vers la fin de l'éruption.

Face à ce gigantesque danger pour la planète Terre, nous demandons aux autorités compétentes de réagir le plus vite possible. Voici quelques propositions utiles et urgentes:

- 1-Envoyer Greenpeace et ses ULM
- 2-Boucher le cratère
- 3-Déplacer le volcan dans un endroit sécurisé
- 4-Construire une cheminée géante qui amènera les gaz dans l'espace
- 5-Construire un sarcophage comme à Tchernobyl

6-Faire appel à l'ONU et interdire définitivement les volcans

Que faire ? Engagez-vous ! Signez la pétition. Faites connaître autour de vous cette initiative audacieuse. Cette pétition sera envoyée aux médias, à la ministre de l'environnement et au Père Noël.



L'éruption du volcan du Pinatubo (Indonésie)